

# MATERNITE, CHIRURGIE : URGENCE !

La commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS), réunie le 28 octobre 2012, a émis un **avis défavorable** à la poursuite des activités chirurgicale et obstétricale.

Toutefois, comme en 2011, **c'est maintenant au Directeur de l'ARS (Agence Régionale de l'Hospitalisation) ou à la Ministre de la Santé de prendre une décision.**

D'autre part, nous savons, contrairement à ce qui s'est passé en 2011, que la CSOS n'a voté qu'à la majorité et non à l'unanimité comme par le passé. Il y a donc eu un long débat. C'est important pour la suite.

Plus que jamais, après la réunion publique du 4 décembre 2012, nous devons intensifier l'action. **Beaucoup dépendra de la mobilisation des Dioises et des Diois qui ont su montrer en 2008, 2009, 2010 et 2011, et depuis 1986, qu'ils ne cédaient pas !**

**ENSEMBLE**, disons-le haut et clair, nous voulons :

- atteindre, à Die, un **plateau chirurgical en temps voulu**,
- **accoucher à temps à la maternité** de Die et non dans un véhicule ou un hélicoptère,
- habiter un **Diois vivant et non un désert médical**.

**MANIFESTATION UNITAIRE**  
**Population, élus, personnel hospitalier,**  
**le samedi 15 décembre 2012 à 10 heures**  
**Rassemblement devant l'Hôpital, rue de la Citadelle.**

**ENSEMBLE**, *exigeons de la ministre de la Santé et de l'ARS :*

- *l'autorisation de fonctionnement de la maternité de Die pour cinq ans, comme pour les autres hôpitaux;*
- *l'autorisation de fonctionnement de la chirurgie dans son intégralité ;*
- *le renforcement de notre hôpital en moyens humains et financiers, en équipements et locaux ;*
- *l'abrogation de la loi « Bachelot » toujours en vigueur.*